

Envoyé en préfecture le 26/12/2023

Reçu en préfecture le 26/12/2023

Publié le

ID : 074-217400852-20231221-DEL2023123-DE



Département de la HAUTE-SAVOIE



COMMUNE DES CONTAMINES-MONTJOIE

74170 Les Contamines-Montjoie

Tél : 04 50 47 00 20

Annexe A1

NOTICE TECHNIQUE

AMENAGEMENT DU PARVIS DE L'ÉGLISE



SOMMAIRE

1. CONTEXTE	3
2. APPROCHE ENVISAGEE ET DESCRIPTIF DES TRAVAUX	5
3. PLANNING TRAVAUX ENVISAGE.....	9
4. ESTIMATION DETAILLEE.....	9

1. CONTEXTE

Située à une altitude de 1 164 mètres, la commune des Contamines-Montjoie est traversée de part en part par la Route Départementale n°902, classée voie structurante par le département. Localement, cette voie draine l'accès au fond de vallée. Elle joue le rôle de liaison entre la vallée de l'Arve et la vallée des Contamines. Cet axe permet du Nord au Sud, d'accéder à plusieurs sites de randonnée, ainsi qu'aux stations de Montagne des deux vallées (Val Montjoie et Beaufortain). Aujourd'hui, les caractéristiques très routières de la RD 902 dans le village est un frein à l'apaisement de la circulation et créé un obstacle aux déplacements dans le centre village avec des espaces dévolus aux déplacements doux, et aux espaces de détente réduits.

Une partie de la Route Départementale n'a fait l'objet d'aucun aménagement et présente un aspect peu qualitatif et peu en phase avec un usage urbain.



C'est dans ce contexte que le parvis de l'église sera rénové et agrandi et son aménagement viendra parfaire la rénovation du bâti afin d'offrir un cadre paysager et vert à cet édifice.

2. L'APPROCHE ENVISAGÉE ET DESCRIPTIF DES TRAVAUX

2.1 Approche :

La valorisation et l'aménagement de la traversée des Contamines-Montjoie, passe par un aménagement qualitatif intégrant le patrimoine du centre, le verdissement important des nouveaux aménagements proposés, l'organisation de l'espace bâti dans la zone d'étude, les infrastructures publiques et commerciales existantes à proximité.

Les éléments architecturaux et paysagers proposés permettent la mise en place de séquences assurant une perception cohérente de l'environnement de la traversée des Contamines-Montjoie. C'est dans ce cadre, que l'Eglise de la Trinité située en centre-bourg sera dévolue à un espace de convivialité avec la création d'un nouvel aménagement alliant fraîcheur, nature et repos.

L'aménagement du parvis de l'Eglise et son raccordement à la Route Départementale n° 902 doivent permettre de mettre en valeur cet édifice rénové. Des enjeux techniques de structure sont ici présents avec la gestion du soutènement par la réalisation d'un mur et pour lesquels nous avons choisi d'intégrer dans notre mission le bureau d'études GP Structures afin de répondre à cette problématique.

La définition des besoins et l'élaboration du cahier des charges pour les études géotechniques à mener pour ces travaux est en cours et devra permettre d'identifier les méthodes à employer afin de réaliser ce mur de soutènement.

Des relations et échanges avec l'Architecte des Bâtiments de France sont également en cours afin de recueillir son accord par le dépôt d'un éventuel permis d'aménager (obligation réglementaire pour les travaux à proximité d'un bâtiment historique et/ou classé).

Ainsi, le nouvel aménagement du parvis de l'Eglise sera :

- Un espace public généreux et convivial : parvis de l'Eglise au regard du patrimoine existant, en intégrant le verdissement de l'aménagement en amenant la plantation de massifs à la végétation autochtone et la plantation d'arbres remarquables,
- Une végétalisation des murs existants entourant l'Eglise par la plantation de végétaux coulants le long des murs et terminant leur course dans un massif paysager,
- Un aménagement qualitatif des accès au parvis (sols, mobilier urbain, trame végétale, richesse et diversité des ambiances...) parce que l'on attend aussi de pouvoir se déplacer dans un espace public agréable, convivial et confortable mis également en avant par la réouverture d'une partie du ruisseau du P'Tou le long des murs de l'Eglise.

Les travaux de surface seront l'occasion d'une réflexion sur les réseaux humides avec :

- le remplacement des canalisations d'eau potable et des branchements dans le but d'une réduction des fuites et d'économie ;
- la réalisation des nouveaux branchements d'eau usée dans le secteur d'étude ;
- la reprise du réseau des eaux pluviales sous-dimensionné ou vétuste.

2.2 Travaux envisagés :

Aménagement du parvis de l'Eglise de la Trinité :

Un parvis est créé devant l'Eglise où l'espace est très réduit. C'est pourquoi, notre proposition inclut la création d'un nouveau mur de soutènement décalé vers la départementale. Ces travaux permettront de rendre de l'aisance et de la profondeur à l'édifice religieux et permettra de mettre en valeur sa qualité architecturale.

Les murs existants entourant l'Eglise seront conservés, pour maintenir cet aspect rural et patrimonial très fort qui font l'empreinte des lieux. Les pierres seront rejointoyées, les couvertines nettoyées et remises en place. Afin de maintenir l'esprit du mur et assurer sa pérennité, des croix de chainages seront posées.

Le nouveau parvis permettra de faire resurgir ce site particulier de la Commune qui aujourd'hui est très en retrait. Ce parvis en liaison avec la départementale, travaillé avec des matériaux qualitatifs, se veut :

- capable d'accueillir du public (cérémonies des funérailles, mariage...),
- ouvert en direction du centre bourg et sur le village,
- visible depuis la route départementale en y étant connectée principalement par une liaison verte par la mise au jour du P'Tou,
- verdoyant avec le création d'un miroir d'eau et d'espaces verts accompagnés de plantations d'arbres apportant ombre et fraîcheur au parvis,
- en connexion avec le paysage montagneux environnant.

Ce parvis est également organisé pour accueillir les cérémonies officielles ayant lieu au monument aux morts et créer ainsi un véritable espace paysager pour les commémorations.

Le busage existant du ruisseau du P'Tou est conservé avec l'aménagement d'une prise d'eau pour créer un ruisseau à ciel ouvert et ainsi recréer une animation permanente de l'espace. L'aboutissement du ruisseau créé se fera dans un bassin miroir d'eau au milieu d'un espace recouvert de végétation.

La voirie du P'Tou le long de l'Eglise et connectée à la départementale sera gommée à l'aide d'un revêtement traversant traité avec des matériaux qualitatifs donnant la priorité aux piétons. La nouvelle placette en contrebas de l'Eglise et collée à la rue du P'Tou, permettra de créer un lien naturel vers l'espace paysager devant l'Eglise et le cheminement menant au presbytère.

L'espace devant l'Eglise est repensé pour offrir un espace paysagé ouvert permettant à la fois un accès apaisé à l'Eglise et l'organisation des diverses cérémonies.

Compte-tenu de la topographie, l'accessibilité à l'Eglise est garantie par la mise en place d'une rampe le long du bâtiment. L'accessibilité véhicule se fait par la rue du P'tou en haut duquel une place de stationnement PMR réservée sera en liaison directe avec la rampe.

Les réseaux humides :

L'aménagement du mur le long de la RD n°902 nécessite le déplacement de certains réseaux humides, à savoir :

- L'eau potable : déviation de la conduite existante passant sous le futur ouvrage et le déplacement du poteau incendie existant
- Les eaux usées : déviation de la canalisation existante passant sous le futur ouvrage

Afin d'alimenter le cours d'eau à ciel ouvert créé le long du chemin du P'Tou, une prise d'eau de Ø200mm est créée sur le ruisseau du P'Tou busé.

Il est raccordé après le bassin sur le même busage par un exutoire de Ø400mm.

Les réseaux secs

Les réseaux secs sont déjà enfouis sur le secteur d'étude.

L'aménagement prévoit la repise de l'éclairage public avec balisage des cheminement piéton et mise en valeur de la façade de l'église.

Le projet d'éclairage sera porté par le Syane.

L'aménagement du mur le long de la RD n°902 nécessite également le déplacement de coffrets Enedis existants situés sur le côté de l'abri à démolir.

Une demande de déplacement d'ouvrage devra être faite auprès d'Enedis.

3. PLANNING TRAVAUX ENVISAGES

ANNÉE 2024				
	Mars	Avril	Mai	Juin
Démarrage du chantier				
Réalisation du mur de soutènement				
Travaux du P'Tou				
Création de la fontaine				
Aménagement du parvis de l'Eglise				

4. ESTIMATION DETAILLEE